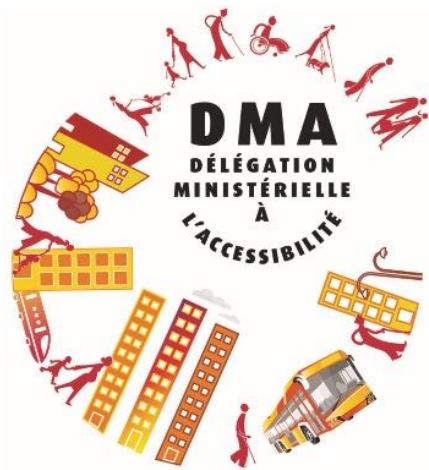




MINISTÈRES AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lettre d'information SG/DMA février 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les dernières actualités de l'accessibilité du cadre de vie et de la chaîne du déplacement.

Bonne lecture !

Table des matières

Lettre d'information SG/DMA février 2025	1
À la Une	3
20 ans de la loi du 11 février 2005, les mots de Gaël LE BOURGEOIS	3
Inscription pour la cérémonie des Trophées de l'accessibilité 2025	3
Trophées de l'Accessibilité : à vos votes pour la catégorie Précurseurs !	4
Accessibilité du cadre bâti	4
Pannes d'ascenseur : une nouvelle loi qui veut accélérer les réparations	4
Accessibilité des transports	5
4 ^{ème} édition de l'enquête sur l'accessibilité des transports et l'information voyageurs	5
Cycle de webinaires de la SNCF « Accessibilité dans le système ferroviaire »	5
Une page centralisant les liens vers tous les sites régionaux TER et routiers	6
Accessibilité de la voirie	6
Hommage à Anne Faure, Présidente de Rue de l'avenir, décédée en janvier	6
Données d'accessibilité	7
Rendez-vous 13 mars, à Paris, pour tous les acteurs des données d'accessibilité	7
Refonte de la page Données d'accessibilité	7
Nouveauté Acceslibre Mobilités, une version de collecte industrielle	7
Les prochains webinaires animés par la Fabrique des Mobilités	7
Mardi 8 avril, journée de formation sur NeTEx, à La Défense	8
Article sur l'intérêt de la normalisation des données dans les cahiers de l'ANCT	8
Accessibilité des modes actifs : marche et vélo	8
Publication de la page « L'accessibilité des mobilités actives » sur le site de la DMA	8
Accessibilité des espaces naturels	9
Le Parc national de la Vanoise lance sa campagne d'appels à projets pour découvrir la montagne	9
Actualité des partenaires	9
Collectivités, contribuez aux prochains ateliers du GT-Ravi	9
Événements des partenaires	10
Formations du Cerema sur la politique en faveur du vélo	10
Des formations du Cerema à Lyon les 25 et 26 mars sur l'accessibilité de la voirie	10

À la Une

20 ans de la loi du 11 février 2005, les mots de Gaël LE BOURGEOIS

Cette newsletter de février a une signification toute particulière puisque nous venons de fêter, mardi dernier, les **20 ans de la loi du 11 février 2005** pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", dite aussi loi Handicap.

Des progrès en matière d'accessibilité, il y en a eu et il y en a encore quotidiennement. Vous en êtes, chères lectrices et chers lecteurs, tous les mois les témoins, notamment pour ce qui concerne l'ensemble de la **chaîne du déplacement** : le cadre bâti, les transports, la voirie, les espaces publics, les espaces naturels ; il reste encore du chemin à parcourir, et ensemble, nous continuerons à faire progresser l'accessibilité pour une pleine citoyenneté de toutes les concitoyennes et concitoyens.

L'équipe de la DMA poursuit son action quotidienne en faveur de l'accessibilité, et vous invite dès à présent à la cérémonie des **Trophées de l'Accessibilité**, le **3 avril prochain**, ainsi qu'au **Salon Autonomic** (du **3 au 5 juin 2025**) et aux **Assises de l'Accessibilité** (les **4 et 5 juin 2025**), qui se tiendront tous deux à Paris - Porte de Versailles.

Gaël LE BOURGEOIS, Délégué ministériel à l'accessibilité.

Inscription pour la cérémonie des Trophées de l'accessibilité 2025

La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité organise les **Trophées de l'Accessibilité** en partenariat avec Acceslibre, Acceslibre Mobilités, et VIP very important-parking for very important persons (Philippe Croizon et Thierry Garot).

Vingt ans après la loi « Handicap » en France, la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, l'objectif de ces Trophées est de **donner à voir des acteurs, des méthodes, des projets déployés, de différentes natures qui font concrètement avancer l'accessibilité de notre société**.

Lieu : **Siège Accor Hotels, 82 rue Henry Farman, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.**
Accueil à partir de 17h. Cette cérémonie sera précédée par l'évènement CATMI avec des tables rondes et des business meetings (de 14h à 17h).

Inscrivez-vous et réservez votre place : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-3-avril-2025-catmi-x-les-trophees-de-laccessibilite-1223327869589>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page « [Les Trophées de l'accessibilité 2025](#) ».

Trophées de l'Accessibilité : à vos votes pour la catégorie Précurseurs !

Ces Trophées sont également l'occasion de **mettre à l'honneur les précurseurs**, c'est-à-dire les personnes qui ont œuvré ou œuvrent depuis plus de 10 ans à faire progresser l'accessibilité de notre société.

Ce sont **21 dossiers** de personnes qui ont fait l'accessibilité telle que pensée et mise en œuvre aujourd'hui. Venez découvrir le portrait de ces hommes et de ces femmes et votez pour votre candidat(e) préférée.

Lien pour découvrir les portraits :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/trophees-laccessibilite-2025#les-precurseurs-decouvrez-et-votez-3>

Lien pour voter jusqu'au vendredi 21 mars :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSezYZHkISD7rspQVXygOhjMlaMKJzqLdszgP005pMlissyqLQQ/viewform>

Accessibilité du cadre bâti

Pannes d'ascenseur : une nouvelle loi qui veut accélérer les réparations

Le 23 janvier dernier, l'Assemblée nationale a approuvé un texte qui réduit, entre autres, les délais de réparation des ascenseurs. Celui-ci introduit un régime de sanction pour les ascensoristes en cas de délai d'intervention trop long.

Plus en détail, cette nouvelle loi introduit **plusieurs obligations** :

- Les sociétés chargées de la gestion des ascenseurs doivent intervenir sur une panne **dans les deux jours ouvrés** et devront **anticiper leur stock de pièces détachées**
- Au-delà des délais, le texte introduit un **barème de sanctions financières croissantes**
- Un **accompagnement aux habitants à mobilité réduite**, incluant à minima la livraison de courses et l'accès aux soins
- Une **sensibilisation des copropriétaires** sur l'impact possible de l'extinction progressive des réseaux 2G et 3G (un tiers des ascenseurs disposent encore des téléalarmes connectées via ces anciennes générations de téléphonie mobile) et la **mise à niveau des systèmes d'appel d'urgence** (4G ou 5G)

Plus d'informations sur : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b0704_texte-adopte-commission#

Accessibilité des transports

4^{ème} édition de l'enquête sur l'accessibilité des transports et l'information voyageurs

Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) et transporteurs, vous êtes invités à répondre, anonymement, à la 4^{ème} édition de **l'enquête sur l'accessibilité des transports et de l'information voyageurs**. Quelques questions pour suivre la mise en œuvre des obligations d'accessibilité : arrêts de bus, tarification de l'accompagnateur...

Lien vers l'enquête administrée par le Cerema :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=515978&lang=fr>

L'an passé, toutes les Régions (à l'exception d'une) et 150 AOM (dont 40 pour la 1^{ère} fois) ont répondu. Faisons encore mieux cette année. Réponses attendues avant le 1^{er} mai.

Pour découvrir les résultats de l'édition 2024 (portant sur l'année 2023) :

- Plaquette réseaux interurbains :
<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Plaquette%20Etat%20des%20lieux%20transports%20interurbains%20en%20R%C3%A9gions%202023.pdf>
- Plaquette réseaux urbains :
<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Plaquette%20Etat%20des%20lieux%20Transports%20urbains%202023.pdf>
- Présentation des résultats (PDF des deux webinaires de janvier/février) :
<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2025%2002%20PRES%20accessibilite%20des%20transports%20DMA%20enquete%202023.pdf>

Cycle de webinaires de la SNCF « Accessibilité dans le système ferroviaire »

Avec l'évolution du paysage ferroviaire et l'entrée de nouveaux acteurs et décideurs, la Direction de l'Accessibilité SNCF Réseau a rédigé et rendu public en 2024 un « guide sur l'accessibilité à destination des acteurs du système ferroviaire » afin de partager largement les obligations et usages en la matière. **Cibles principales : AOM, opérateurs ferroviaires, constructeurs matériels (train, distributeurs de titres, valideurs, équipements d'accessibilité ERP...).**

Afin de mieux faire connaître ce guide, et notamment les recommandations d'usage issues de 15 ans de concertation associative, nous organisons une série de webinaires, tous les 2 mois environ, qui vont détailler chaque chapitre de ce guide avec des explications, exemples concrets, témoignages des associations, témoignages de porteurs de projet... et bien sûr des échanges entre les participants.

Le premier webinaire porte sur **l'accessibilité du matériel roulant et les besoins/recommandations exprimés par les associations** dans ce domaine. Il aura lieu le **6 mars, de 9h30 à 12h**.

Lien pour accéder à la visio : https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_YjUwNzIwZDA5YWYzMS00NGI0LTq3MTktM2RmMmYzMWY4MjMx%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%224a7c8238-5799-4b16-9fc6-9ad8fce5a7d9%22%2c%22Oid%22%3a%22bbb2623c-3b6c-4649-ae3a-8d42886b3ce4%22%7d

Code secret : bi6ss7fZ

Mise à jour récente du guide disponible sur demande sur le site [SNCF Réseau](#). Le résumé des évolutions est indiqué au début du document. Le chapitre sur le matériel roulant a été enrichi.

Une page centralisant les liens vers tous les sites régionaux TER et routiers

L'équipe d'Assist'enGare a regroupé sur le site Gares & Co les liens vers tous :

- les sites web des services TER des régions
- les sites web des calculateurs d'itinéraires régionaux

<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/transporteurs-offres-services>

Cette page centralise l'accès à tous les sites d'informations régionales et facilite les recherches des voyageurs. Sur les sites TER, les visiteurs arrivent directement sur la page « accessibilité des TER ». Pour les calculateurs d'itinéraires régionaux, l'information d'accessibilité n'est pas toujours disponible.

L'objectif suivant est d'améliorer l'information sur l'accessibilité de ces services. Pour rappel, **le droit à l'information est réaffirmé à l'article L1111-4** du code des transports : « *Le droit à la mobilité comprend le droit pour l'usager d'être informé sur les moyens qui lui sont offerts et sur les modalités de leur utilisation* ». **Et les Régions ont l'obligation de prévoir des calculateurs d'itinéraires (l'article L1115-8 du code des transports).** Pour répondre à ces objectifs, il y a obligation de constituer des bases de données décrivant l'accessibilité des transports et de la voirie autour des arrêts prioritaires.

Plus d'information sur la page Données d'accessibilité :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/donnees-daccessibilite-acceslibre-mobilites>

Accessibilité de la voirie

Hommage à Anne Faure, Présidente de Rue de l'avenir, décédée en janvier

Anne était Présidente de l'association Rue de l'Avenir, association qui cherche à promouvoir la notion de rues à vivre, de rues accueillantes pour les enfants, les personnes âgées et toutes les personnes à mobilité réduite. Elle a œuvré pour la reconnaissance de la marche comme mode de déplacement et comme élément essentiel du bien être en ville. Sa présence au sein de différentes instances a permis le développement d'espaces plus

accueillants et qualitatifs pour les piétons ; avec elle, c'est l'accessibilité qui a progressé en ville.

Anne était une femme de valeur, solide sur tous les plans, convaincue par son sujet et particulièrement sympathique. Elle était dynamique et nous avions plaisir à avancer avec elle.

Nous adressons nos pensées les plus chaleureuses à sa famille et à l'ensemble de ses proches.

Données d'accessibilité

Rendez-vous 13 mars, à Paris, pour tous les acteurs des données d'accessibilité

Le **13 mars 2024**, une journée de travail en présentiel à Paris est organisée pour tout l'écosystème des données d'accessibilité. Gratuite, repas offert. Frais de transport à la charge des participants.

Au programme, découverte des livrables issus des 2 GT interrégionaux sur la collecte des données et sur leur réutilisation, appropriation de ces livrables, identification des nouveaux besoins et programme de travail à venir.

Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/la-fabrique-des-mobilites/evenements/journee-des-donnees-d-accessibilite-et-de-l-information-voyageur>

Refonte de la page Données d'accessibilité

Découvrez la page Données d'accessibilité : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/donnees-daccessibilite-acceslibre-mobilites>

Et bientôt, des ressources et des informations pour les Sigstes qui ont recours à Qgis afin de faciliter les imports exports en NetEx.

Nouveauté Acceslibre Mobilités, une version de collecte industrielle

Suite aux retours des collectivités ayant testé l'outil de collecte, les prestataires, représentés par Someware, ont développé une nouvelle version de l'application de collecte. Celle-ci est plus ergonomique, plus intuitive et vise à un proces de collecte industrielle 4 fois plus rapide que la précédente.

Version disponible avant fin février, le lien sera disponible sur la page « [Données d'accessibilité](#) » et sur le Point d'accès national.

Les prochains webinaires animés par la Fabrique des Mobilités

- **Mardi 4 mars**, (9h00 à 10h30), webinaire sur le cycle de vie de la donnée

Lien d'inscription : <https://calendar.app.google/5iBaUpsXo5KSTJce8>

Lien visio zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/87618492689?pwd=Ab2TbILlakjwO929MYrE1zcRg4mCq.1>

ID de réunion : 876 1849 2689 ; Code secret: 925346

- **Jeudi 27 mars**, 10h00 à 12h00, webinaire sur les retours d'expérience des AOM,

Lien d'inscription agenda > <https://calendar.app.google/VkYSCMYD845xUYYm8>

Lien visio Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/84198162885?pwd=BNc6R3BTjFlpHtdo9j76jBgxc3TEec.1>

ID de réunion : 841 9816 2885 ; Code secret: 515157

- **Mardi 6 mai**, 9h00 à 10h30 webinaire "Nouveau programme d'accompagnement 2025"

Lien d'inscription agenda > <https://calendar.app.google/pkwk5ZBVkteD72CN9>

Mardi 8 avril, journée de formation sur NeTEx, à La Défense

Journée de formation NeTEx en présentiel à La Défense, gratuite, pour tous les acteurs qui travaillent sur les données Mobilités, dont la réutilisation des données.

Pus d'informations auprès de l'animatrice du Groupe de travail de normalisation : Madame THAI Tutho, tutho@tandj.com

Article sur l'intérêt de la normalisation des données dans les cahiers de l'ANCT

Les cahiers l'Observatoire des Territoires de l'ANCT, Agence Nationale de Cohésion des Territoires, a publié un article sur la **politique de données d'accessibilité** comme illustration concrète de l'intérêt de la normalisation et du rôle du CNIG comme instance de normalisation pour toutes les données géolocalisées.

Pour découvrir l'article, pp. 78 à 86 : https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2025-01/ot_cahier_n4_transitions_num.pdf

Accessibilité des modes actifs : marche et vélo

Publication de la page « L'accessibilité des mobilités actives » sur le site de la DMA

La DMA vient de publier une **toute nouvelle page** sur son site internet : « [L'accessibilité des mobilités actives](#) ».

À l'heure où la lutte contre le changement climatique devient un enjeu majeur et où le besoin d'adaptation de nos modes de déplacement est de plus en plus prégnant de la part des populations, notamment urbaines, redonner la place aux piétons et aux cyclistes est devenu essentiel. Tous les publics sont concernés par ces changements, quels que soient leur état de santé et/ou leur degré de mobilité. La marchabilité et la cyclabilité des espaces publics deviennent des enjeux majeurs et se doivent d'être pleinement accessibles.

Lien vers la page internet : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/laccessibilite-mobilites-actives>

Accessibilité des espaces naturels

Le Parc national de la Vanoise lance sa campagne d'appels à projets pour découvrir la montagne

Le Parc national de la Vanoise lance l'édition 2025 de **l'appel à projets « Envie de Vanoise »**. Cet appel a pour objectif de vouloir permettre à tous de vivre l'expérience de la montagne, entre découverte des milieux montagnards et émerveillement.

Proposé depuis 2019, l'appel à projets « Envie de Vanoise – Montagne pour tous » permet à toute structure d'accueil de personnes en situation de handicap proposant des sorties de groupe encadré, de **soliciter l'appui du Parc dans la mise en œuvre de son projet** au cours de l'année 2025.

Associations, établissements spécialisés, groupes de familles ou tout autre type de structures encadrants des groupes en situation de handicap à but non lucratif, vous avez **jusqu'au 15 mars 2025 pour candidater**.

Plus d'informations et dossier de candidature sur : <https://www.vanoise-parcnational.fr/fr/actualites/le-parc-lance-sa-campagne-dappels-projets-pour-la-decouverte-de-la-montagne>

Actualité des partenaires

Collectivités, contribuez aux prochains ateliers du GT-Ravi

La 12^e session des ateliers collaboratifs organisés chaque année par le Groupe Technique des Référents accessibilité des Villes Inclusives (GT-Ravi) et animé par le Cerema, se tiendra à Lyon les **12 et 13 juin 2025**.

Un **appel à contributions** est lancé auprès des collectivités sur 3 thèmes :

- Atelier A : Sites patrimoniaux, comment allier accessibilité et préservation du patrimoine ?
- Atelier B : Travaux en voirie, conseil de mise en pratique
- Atelier C : Référentiel de connaissances pour les élus

Les propositions de contributions devront être envoyées par les collectivités désireuses de participer à ces ateliers **avant le 21 mars 2025**, à l'adresse vat@cerema.fr ou directement sur les liens dédiés dans la page : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/contribuez-aux-ateliers-cerema-collectivites-2025>

Événements des partenaires

Formations du Cerema sur la politique en faveur du vélo

Collectivités, bureau d'études, association, vous souhaitez connaître les clés d'une politique d'aménagements en faveur du vélo durable, efficace et accessible, le Cerema vous propose différentes sessions de formations pour intégrer le vélo dans votre politique de déplacements.

Pour vous inscrire aux [formations vélo de 2025](#), c'est ici :

- 12 au 13 mars 2025 : [Montpellier](#)
- 13 au 14 mai 2025 : [Distanciel](#)
- 03 au 04 juin 2025 : [Lille](#)
- 19 au 20 juin 2025 : [Lyon](#)
- 06 au 07 octobre 2025 : [Distanciel](#)
- 13 au 14 octobre 2025 : [Nantes](#)

Contact : formation.catalogue@cerema.fr

Lien pour plus d'informations : <https://www.cerema.fr/fr/activites/services/formation-politique-cyclable-planifier-concevoir>

Des formations du Cerema à Lyon les 25 et 26 mars sur l'accessibilité de la voirie

Aménager la voirie urbaine et les espaces publics pour une ville apaisée, inclusive et résiliente au changement climatique.

Lien vers la fiche descriptive : https://www.cerema.fr/fr/system/files?file=service/2024-12/fiche_formation_amenager_la_voirie_urbaine_mars_2025_1.pdf

Session en présentiel à Lyon (2 jours) : **25 et 26 mars 2025**.

Pour plus d'informations complémentaires sur le programme de la journée :

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/amenager-voirie-urbaine-espaces-publics-ville-apaisee>

Formations connexes : **Élaborer un plan de mobilité simplifié** sur son territoire.

Lien vers la fiche descriptive : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/amenager-voirie-urbaine-espaces-publics-ville-apaisee>

Session en distanciel (1 jour) : **3 avril 2025**.

Pour plus d'informations complémentaires sur le programme de la journée :

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/elaborer-plan-mobilite-simplifie-son-territoire-0>